

Rapport

Au Conseil Communal de Bullet

De la commission épuration, chargée de l'examen du préavis municipal
N°13-2017/2021

Projet de réalisation séparatif EC/EU derrière chez Lassueur

Rapporteur : Bob Pétermann

Membres : Laurent Margot, Sylvain Pilloud, Joëlle Brandt, Marcel Champod,
Lucien Prévitali, Claude Mermod

Madame la Présidente
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission épuration s'est réunie le 6 juin 2017 afin de statuer sur le préavis susmentionné. Nous remercions les Municipaux, Daniel Oguey et Michel Borno, pour avoir été présents lors de notre séance et pour les réponses apportées à nos questions.

Travaux

La commission est en accord avec les travaux proposés, tout en sachant qu'il ne s'agit que d'un crédit préliminaire. Nous sommes d'avis qu'il est nécessaire d'effectuer ces travaux de rectification des branchements des canalisations derrière chez Lassueur, afin d'éviter une pollution en EU (eaux usées) dans le ruisseau du Riaux. La création d'un puit d'infiltration aux Rasses sur la parcelle communale N°436 pour les EC (eaux claires), diminuera la charge dans les canalisations EU jusqu'à Bullet, et de ce fait réduira le volume des EU jusqu'à la station d'épuration.

Remarques de la commission

La commission demande à la municipalité qu'une réflexion globale sur tout le réseau EC/EU soit réalisée, afin de pouvoir planifier, sur une plus longue période et cela bien au-delà de la présente législature, les travaux et améliorations qui devront être apportés.

Conclusion

LE CONSEIL COMMUNAL DE BULLET

Entendu le rapport de la Commission épuration, et considérant que cet objet est régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide

- D'accepter le projet de mise en conformité du réseau EC/EU.
- D'accorder un crédit préliminaire de Fr. 100'000.- .
- De financer ce crédit par la trésorerie courante.
- D'amortir cet investissement de Fr. 100'000.-, par un prélèvement sur le fond de réserve Epuration (9280.46).

Bullet le 12 juin 2017

Les membres



Le rapporteur

